



Droit comptable & fiscal > huissier

Par **Lim38**, le **28/04/2009** à **15:20**

Bonjour,

voila j'ai reçus une lettre d'un huissier me disant qu'il allé venir chez moi le 30/04/09 et qu'il allé prendre le mobilier pour amende impayé, hors j'ai 22 ans et j'habite encore chez ma mère, je suis sans emploi et insovable donc se qui veut que je n'ai rien a mon nom.

j'aurai voulu savoir si il a le droit de prendre ce qui appartien a ma mère et savoir si il y aurai un moyen de s'arrangé pour pouvoir payé en plusieurs fois.

Merci de vos réponses.

Par **Solaris**, le **28/04/2009** à **22:43**

Bonjour,

Effectivmeent le mieux est de convenir d'un échéancier et surtout de le respecter.